

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le vendredi 15 novembre 2013, à compter de 10 h, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert Mme Michelle Payette
 M. Philippe St-Jacques Mme Alain Patry
 M. Roger Pilon M. Marcel Lafontaine

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2013-RAG-5097 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée.

2013-RAG-5098 **ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR STATIONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois soumissions pour le déneigement du stationnement dont les prix sont les suivants :

9019-6205 Québec inc.	4 480.00 \$
Vincent Flansberry	3 000.00 \$
Marilyne Emond	4 000.00 \$

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat de déneigement à Vincent Flansberry pour un total de 3 000 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5099 **PROJET 2 EMPLOIS POUR PATINOIRE, VOIRIE, ENTRETIEN ET SURVEILLANCE**

CONSIDÉRANT que la municipalité peut effectuer une demande de subvention salariale pour une période maximale de 26 semaines pour l'embauche de deux employés et qu'Emploi Québec défraie la totalité du salaire horaire minimum, soit 10.15 \$ de l'heure;

CONSIDÉRANT que la municipalité pourrait par ce programme embaucher deux personnes pour effectuer la surveillance de la patinoire, l'entretien de la piste de ski de fond, l'entretien extérieur, les travaux de voirie, le déneigement et la réparation et l'entretien des infrastructures de loisirs, et toute autre tâche connexe;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu d'effectuer une demande de subvention auprès d'Emploi Québec pour les emplois ci-haut désignés, de fixer le salaire horaire à 12.00 \$, 40 heures par semaine du 9 décembre 2013 au 7 juin 2014, et d'autoriser la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier à signer tout document relatif à ladite demande pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

2013-RAG-5100

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Roger Pilon, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale